



PUBLIÉ LE 09/07/2024 - MIS À JOUR LE 09/09/2024

Votre traitement en cas de fortes chaleurs

[Fortes chaleurs et médicaments : les bons réflexes](#)



En cas d'exposition à de fortes chaleurs, le corps met tout en œuvre pour s'adapter et maintenir la température corporelle constante à 37°C :

- Les vaisseaux sanguins à la surface de la peau se dilatent pour favoriser une meilleure circulation du sang et une transpiration plus efficace, ce qui va permettre à la chaleur de s'évacuer plus facilement par les pores de la peau ;
- Le cerveau déclenche une sensation de soif, ce qui nous pousse à boire de l'eau.

C'est ce qu'on appelle la thermorégulation.

Chez des personnes surexposées et/ou vulnérables, le système de thermorégulation peut être débordé ou défaillant. Dans ce cas, le corps se fatigue, sa température augmente et il se déshydrate, il perd trop d'eau et de sels minéraux.

Cela peut entraîner deux complications :

- **L'épuisement dû à la chaleur et la déshydratation, appelé syndrome d'épuisement-déshydratation** : les signes apparaissent en quelques jours : maux de tête, nausées et vomissements, vertiges, perte de connaissance, faiblesse musculaire accompagnées de crampes, baisse de la tension artérielle, accélération du rythme du cœur (tachycardie) et/ou difficultés respiratoires (dyspnée) ;
- **Le coup de chaleur** : il associe une augmentation brutale de la température du corps (au-delà de 40°C) à des troubles neurologiques graves tels que délire, hallucinations, convulsions et coma. **Il s'agit d'une urgence médicale extrême, d'apparition très rapide (1 à 6h) et d'évolution fatale si celle-ci n'est pas prise en charge rapidement.**

Certains médicaments sont susceptibles d'aggraver un syndrome d'épuisement-déshydratation ou un coup de chaleur. Pour d'autres, c'est leur efficacité qui sera altérée par la chaleur.

Alors, quels sont les bons réflexes à avoir avec ses médicaments en cas de vague de chaleur ?

- Vous prenez un nouveau médicament ou vous avez un traitement au long cours, demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien, votre sage-femme... Il ou elle pourra vous indiquer si des précautions particulières doivent être prises avec votre médicament ;
- Dans tous les cas, n'arrêtez jamais un traitement sans en avoir parlé avant avec votre médecin ou votre pharmacien ;
- Ne faites pas d'automédication :
 - Évitez de prendre de vous-même des médicaments pour des petits maux sans gravité (rhume, toux, allergie, douleur...) ;
 - Vous avez mal à la tête après avoir été exposé à des fortes chaleurs, ne prenez pas de médicaments de votre propre initiative. Même les plus courants comme le paracétamol et les AINS peuvent aggraver les symptômes d'un coup de chaleur.

Consultez la liste des médicaments susceptibles d'altérer l'adaptation de l'organisme à la chaleur



Attention au soleil : risque de photosensibilisation

La photosensibilité, parfois appelée « allergie au soleil » est une réaction du système immunitaire déclenchée par le soleil.

Elle correspond à une surréaction de la peau aux rayons du soleil, comme l'apparition de démangeaisons, de rougeurs ou une inflammation de la peau. **Cette photosensibilité peut être liée ou aggravée par la prise de médicaments.**

Il existe 2 types de photosensibilité liée aux médicaments :

- La **phototoxicité**

Le médicament déclenche en quelques heures, après une exposition aux rayons du soleil, une réaction cutanée douloureuse de type « coup de soleil », quelquefois avec des bulles. La localisation correspond toujours à la zone exposée. On parle de :

- Photosensibilisation de contact, si le médicament est utilisé localement sur la peau (pommade, crème...). La réaction se produira uniquement sur les zones d'application du médicament.
- Photosensibilisation systémique, si le médicament est pris par voie générale (voie orale ou injectable). La réaction pourra se produire sur toutes les zones exposées par la diffusion du médicament.

L'intensité de la réaction de la peau dépend de l'intensité de l'exposition solaire, du médicament, de la dose administrée, ainsi que du phototype de la personne. Une personne de phototype clair sera plus sensible au soleil qu'une personne de phototype foncé, mais une réaction phototoxique reste possible avec une peau plus mate.

Cette réaction disparaît progressivement à l'arrêt du médicament et/ou de l'exposition solaire.

- La **photoallergie, véritable réaction allergique (plus rare)**

Elle survient chez un patient prédisposé et déjà sensibilisé au soleil par la prise du médicament. C'est l'exposition aux UV qui rend la substance photoallergisante. Ensuite, toute réexposition au soleil tant que la personne prend le médicament, même avec des doses minimales d'UV, entraîne une réaction photoallergique.

La réaction de la peau ne se limite pas aux zones exposées au soleil et peut même atteindre les zones couvertes. Les lésions ressemblent à de l'eczéma ou à de l'urticaire.

La réaction disparaît lentement à l'arrêt du médicament et peut parfois persister.

Il peut s'agir de médicaments pris par voie orale (exemple : certains antibiotiques, anti-inflammatoires, antihistaminiques, antidépresseurs, médicaments contre les troubles du rythme cardiaque ou sédatifs) ou de médicaments appliqués sur la peau (exemple : traitements contre l'acné, antiseptiques locaux, traitements antimycosiques ou crèmes antiallergiques).

A noter : les traitements systémiques (les médicaments qui agissent dans tout le corps et que l'on prend par voie orale ou injectable) déclenchent plus souvent une phototoxicité, tandis que les produits topiques (appliqués directement sur la peau) déclenchent plus souvent une photoallergie.

Si vous prenez un traitement médicamenteux

- Lisez la partie 2 « Quelles sont les informations à connaître avant de prendre le médicament » de la notice de votre médicament pour savoir s'il interagit avec le soleil et demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien.
- Si c'est le cas :
 - Evitez de vous exposer au soleil, même en cas de soleil voilé, ou aux UVA en solarium pendant toute la durée du traitement et plusieurs jours après son arrêt, voire plus longtemps jusqu'à l'élimination complète du médicament de votre organisme ;
 - Protégez du soleil les zones traitées par le port de vêtements couvrants, d'un chapeau...Appliquez une crème solaire de haute protection (indice 50) ;
 - Arrêtez immédiatement votre traitement en cas d'apparition d'une réaction cutanée (rougeur, démangeaison...) et consultez un médecin.

Consultez la liste des principales familles de médicaments qui sensibilisent la peau au soleil



Gels de kétoprofène et risque de réactions de la peau en cas d'exposition au soleil : les précautions importantes que vous devez connaître avant de l'utiliser - document patients (30/07/2021)



Conservation et transport de vos médicaments

L'exposition de vos médicaments à des températures élevées pendant des périodes plus ou moins prolongées peut avoir des conséquences, en particulier pour les médicaments qui demandent de prendre des précautions particulières de conservation. Afin de préserver la stabilité et l'efficacité de vos médicaments :

- Respectez les conditions de conservation indiquées dans la notice.
- Évitez d'exposer vos médicaments directement au soleil.

Comment conserver vos médicaments en cas de forte chaleur ?

- Les médicaments à conserver à une température inférieure à 25°C ou à 30°C : vous pouvez les garder chez vous, dans leur boîte, en ne les mettant pas au soleil.
- Les médicaments à conserver entre 2 et 8°C : vous devez les conserver au réfrigérateur. Une fois sortis du réfrigérateur, utilisez-les assez rapidement, en respectant la posologie indiquée par le médecin sur l'ordonnance. Évitez de les laisser dehors trop longtemps.

Comment transporter vos médicaments en cas de forte chaleur ?

- Pour tous les médicaments, sauf ceux qui se conservent au réfrigérateur : nous vous recommandons de les transporter dans un emballage isotherme mais non réfrigéré.
- Pour les médicaments habituellement conservés au réfrigérateur : nous vous recommandons de les transporter dans un emballage isotherme réfrigéré (par exemple muni de blocs de glace), en veillant à ce qu'ils ne congèlent pas pour autant.
- N'exposez pas vos médicaments trop longtemps, même dans un emballage isotherme, à des températures élevées. Attention au coffre ou à l'habitacle d'une voiture qui reste en plein soleil (même en mouvement).

Conservation des médicaments en cas de vague de chaleur (14/06/2022)



Fortes chaleurs, soleil et médicaments : les bons réflexes

Attention aux lecteurs de glycémie

L'exposition des bandelettes (ou électrodes), des solutions de contrôle et des lecteurs de glycémie directement au soleil, à des températures élevées pendant des périodes plus ou moins longues, à de fortes variations de température ou à une atmosphère humide, tout cela peut avoir une incidence sur leur bon fonctionnement.

- Lisez attentivement le manuel d'utilisation de votre lecteur de glycémie et respectez les conditions de conservation et d'utilisation.
- En cas de résultat inhabituel, consultez un professionnel de santé (cabinet médical, pharmacie, laboratoire de biologie médicale) avant d'envisager toute modification de traitement.

Conservation et utilisation des lecteurs de glycémie et de leurs réactifs associés en cas de vague de chaleur - Mise au point (30/07/2021)



Informations sur le suivi glycémique (lecteur de glycémie) en cas de vague de chaleur - Questions/réponses (30/07/2021)



Préparez votre voyage

En complément de l'application des règles de bonne conservation des médicaments pendant votre voyage (température adaptée afin de préserver stabilité et efficacité) et du respect de la réglementation lors de vos déplacements à l'étranger (ordonnance, voire autorisation spécifique à présenter aux douanes) :

- Si vous avez un traitement au long cours, prévoyez d'emporter une quantité suffisante de médicaments pour couvrir au minima la durée prévue de votre voyage ;
- Emportez vos médicaments en les conservant toujours dans leur boîte avec la notice, et ayez l'ordonnance correspondante ;
- Lors de vos déplacements en avion, en cas de traitement au long cours, conservez avec vous, en cabine, votre traitement ;
- Demandez à votre médecin s'il ne l'a pas rédigée ainsi une ordonnance « en DCI » (dénomination commune internationale) afin de pouvoir la présenter à un médecin ou un pharmacien à l'étranger si nécessaire ;
- Renseignez-vous avant votre départ sur la réglementation relative à votre traitement dans le pays que vous allez visiter (présentation d'une ordonnance, voire d'une autorisation spécifique aux douanes).

D'une manière générale, et pour éviter tout risque d'erreur, il est préférable de ne pas acheter de médicaments à l'étranger sans l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien.